BTS MSP

Maintenance des Systèmes de Production

TYPE DE DIPLÔME	DURÉE FORMATION	NIVEAU D'ENTRÉE	TYPE FORMATION
BAC +2	2 ANS	NIVEAU 4	APPRENTISSAGE

>>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les titulaires du **BTS Maintenance des Systèmes** sont à même d'identifier une défaillance ou une panne dans les domaines du génie mécanique et du génie électrique en général et plus particulièrement dans la production, l'énergétique et l'éolien. Ils sont capables d'en analyser les causes, de coordonner les travaux des différentes activités du service maintenance et de participer à la remise en l'état de l'équipement.

Public concerné	Prérequis	Modalités et délais d'accès
16 à 29 ans révolus / Sans restriction d'âge pour les candidats reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau	Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4	Evaluation + analyse du dossier de candidature. Le démarrage en entreprise peut se faire jusqu'à 3 mois avant ou 3 mois après le démarrage de la formation

>>> MODALITÉS PRATIQUES

- *Durée de la formation* : 2 ans (1350 heures de formation)
- *Dates de formation* : de septembre à juin
- *Lieu* : centre de formation Groupe EPID-VAUBAN Dunkerque
- *Effectif* : 5 à 16 participants
- *Rythme* : 2 semaines en centre de formation / 2 semaines en entreprise
- *Tarifs* : *Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »* **+ coût pris en charge par l'OPCO : 11500 €**

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ».

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (…) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

>>> OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Identifier une défaillance, en analyser les causes et participer à la remise en état,
- Coordonner les travaux des différentes activités du service maintenance,
- Participer à la formation et à la gestion des ressources humaines du service maintenance,
- Assurer la liaison entre les services de production des moyens et/ou des produits.

BTS MSP

Maintenance des Systèmes de Production

TYPE DE DIPLÔME	DURÉE FORMATION	NIVEAU D'ENTRÉE	TYPE FORMATION
BAC +2	2 ANS	NIVEAU 4	APPRENTISSAGE

>>> ACCESSIBILITÉ

- Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux, adaptation des moyens de la prestation
- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Service handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeanbosco.fr
Service mobilités du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeanbosco.fr

>>> MODULES DE FORMATION

Modules		
Culture générale et expression	Sciences Physiques et Chimiques	Organisation de la maintenance
Anglais	Economie	Technique de maintenance et Conduite et Prévention
Mathématiques	Etude pluri-technologique des systèmes	

>>> MODALITÉS D'EXAMEN ET VALIDATION

- Mise en situation
- Examen blanc
- Interrogations
- Devoirs surveillés
- Exercices pratiques et interactifs (écrits et oraux)

Diplôme Education nationale de niveau 5, BTS « Maintenance des Systèmes de Production » enregistré sous le code RNCP 36968 à date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2027

>>> POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

Le BTS est un diplôme conçu pour l'insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle (du secteur de la maintenance, de la gestion industrielle, de la production industrielle ...), en licence LMD (mention sciences pour l'ingénieur par exemple) ou en écoles d'ingénieurs (éventuellement après une CPGE Classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 type ATS). Il peut également entrer dans la vie active avec plusieurs débouchés ou poursuite de parcours à voir sur le lien ci-dessous : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36968/

>>> CONTACT(S)

Secrétariat (pour le retrait de dossier)
Marie-Amélie HEDIN
Mail : m.hedin@epid-vauban.fr
Téléphone : 03.28.29.22.96

Chargée de développement du groupe
Conseils, entretiens et recrutement
Audrey MACREL
Mail : a.macrel@epid-vauban.fr
Téléphone : 06.29.61.22.15

>>> RÉSULTATS DE LA SESSION 2024

0%	71%	100%	0%
DE POURSUITE D'ÉTUDE	DE RÉUSSITE AUX EXAMENS	D'ACCÈS À L'EMPLOI À 6 MOIS	DE RUPTURE DE CONTRAT

>>> VALEUR AJOUTÉE

Accompagnement, notre centre est équipé d'un point écoute pour les alternants.